



Ville de RUELLE SUR TOUVRE  
Place Auguste Rouyer  
16 600 RUELLE SUR TOUVRE

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

IMPLANTATION ET EXPLOITATION DE CENTRALES PHOTOVOLTAIQUES  
EN TOITURE DU GYMNASSE COLETTE BESSON  
FINANCEES PAR UN TIERS INVESTISSEUR – TRANCHE 2

Date de parution de la publication : Lundi 23 octobre 2023.

Date limite de réponse des offres : Lundi 20 novembre 2023.

Supports de publication : affichage en Mairie et site internet de la Ville de Ruelle sur Touvre.

## ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONSULTATION

Cette consultation a pour objet la sélection d'un investisseur en vue de la valorisation de la deuxième moitié de la toiture du gymnase Colette Besson, situé 65 rue de Puyguillen, à travers l'implantation et l'exploitation d'installations photovoltaïques. Celui-ci aura pour mission d'assurer la maîtrise d'ouvrage et l'exploitation de la centrale photovoltaïque.

Cet investissement devra être supporté intégralement par une structure externe de type SCIC, appelée « tiers investisseur ». La Ville de Ruelle Sur Touvre s'engage, de son côté à mettre uniquement son patrimoine à disposition. A ce titre, elle ne pourra être tenue responsable de toute défaillance inhérente à la mise en place des centrales photovoltaïques.

Pour information, dans le cadre d'un premier Appel à Manifestation d'Intérêt, la commune a approuvé la mise en place de panneaux photovoltaïques sur la première moitié de la toiture de ce même bâtiment par la location de celle-ci à la société Fabrikwatt (société coopérative d'intérêt collectif). A ce titre, une convention d'occupation temporaire du domaine public a été établie pour la réalisation du projet (Tranche 1).

## ARTICLE 2 – DOCUMENTS MIS A DISPOSITION

La Ville de Ruelle Sur Touvre a décidé de joindre à la consultation le document suivant destiné à aider les candidats dans la formulation de leur offre :

- Etude de potentiel photovoltaïque du CRER en date de mars 2017 (à actualiser au niveau des tarifs de rachats notamment).

## ARTICLE 3 – MODALITES DE REPONSES

Les candidats auront à produire un dossier permettant à la Ville de Ruelle Sur Touvre de juger pleinement de leurs compétences et capacités techniques, juridiques et financières.

Pour ce faire, les candidats devront compléter le tableau suivant :

Volet Juridique – 15%	
Présentation de la structure et pièces administratives (KBIS, ...)	A fournir par le candidat
Durée du bail	20 ans renouvelable 2 fois 5 ans
Bail de mise à disposition	A fournir par le candidat une fois le candidat lauréat désigné

Volet Financier – 15%	
Montant de la redevance annuelle exprimée en €HT ou en % du Chiffre d’Affaire annuel + date du versement du loyer	
Et/ou Soulte versée en une seule fois + date du versement de la soulte	
Volet technique – 70%	
Toute explication complémentaire technique le cas échéant (Implantation des onduleurs et des panneaux, modalités de maintenance, etc.)	

#### ARTICLE 4 - CONDITIONS D'ENVOI ET DE REMISE DES OFFRES

Les offres seront à envoyer par courriel à [f.alsaidie@ville-ruellesurtouvre.fr](mailto:f.alsaidie@ville-ruellesurtouvre.fr) ou à transmettre par courrier à la mairie de Ruelle sur Touvre - Place Auguste Rouyer - 16 600 Ruelle sur Touvre.

La date limite de réception des offres est fixée au :

Lundi 20 novembre 2023.
-------------------------

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Madame Flora AL SAIDIE, Responsable de la transition énergétique, par téléphone au 05 45 65 62 95 ou 07 57 76 64 03 ou encore par courriel à [f.alsaidie@ville-ruellesurtouvre.fr](mailto:f.alsaidie@ville-ruellesurtouvre.fr).